

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018 – 2019

La rentrée scolaire 2018/2019 se prépare pour :

- les enfants nés en **2015**

- les enfants nouvellement arrivés sur la commune

(qui ne sont donc pas déjà scolarisés à l'école de Montjoire)

☆ 1ère étape : PROCEDURE D'INSCRIPTION MUNICIPALE

Dès maintenant, à la mairie de Montjoire, sur présentation des documents originaux suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile

☆ 2ème étape : PROCEDURE D'ADMISSION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Sur rendez-vous en appelant la directrice de l'école à partir du 4 avril 2018 sur présentation des documents **originaux** suivants:

- l'autorisation municipale d'inscription délivrée par la mairie.
- le livret de famille
- un document médical justifiant des vaccinations ou de la contre-indication vaccinale de l'enfant (carnet de santé usuellement).
- le certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés en 2017 – 2018) délivré par l'ancienne école.

**Merci de prendre rendez-vous avec Madame VOISELLE,
Directrice de l'École René ABRIBAT, en appelant l'école (ou en
laissant un message) au 09.61.41.07.25 à partir du mardi 4
avril 2018.**